

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N°035

OBJET : MISE À DISPOSITION DU CENTRE DES CONGRÈS / 3ÈME RPIMA			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 30	Nombre de Membres Votants : 32	Date de la Convocation : 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire.**

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, Mme BARDOU

EXCUSES : Mme CLERGUE donne pouvoir à Mme ORTA, M. MARTY donne pouvoir à Mme ARCIZET conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. CROUZET, M. BELONDRADE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ.

ABSENTS EXCUSES : Mme REGNIER, Mme BARTHE.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Dans le cadre de la journée dédiée aux blessés en juin 2026, le 3°RPIMa de Carcassonne souhaite organiser un concert à caractère caritatif, avec entrée payante, le 17 octobre 2026.

Cette initiative aura pour intérêt de reverser les recettes à l'association « Opération avec nos blessés »

Afin de permettre la tenue de cet événement dans des conditions optimales, il est proposé la mise à disposition gracieuse du Centre des Congrès de la Ville de Carcassonne.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer et exécuter tous les actes et documents à intervenir
- D'autoriser la mise à disposition gratuite du Centre des Congrès

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260924-33991-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026

Publication : 06/10/2026

